

BARÈME D'HONORAIRES

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

SAS NC Commerce et Immobilier

18 rue du Bourg Nouveau – 35000 Rennes

Représentée par Monsieur Nicolas CHAUVIN – Tél. 06.75.27.92.91

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI35022025000000022, délivrée au nom de la société NC COMMERCE ET IMMOBILIER, représentée par Monsieur CHAUVIN Nicolas, pour l'exercice des activités de « Transaction sur immeubles et fonds de commerce, sans détention de fonds ».

Barème des honoraires de négociation

Conformément à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, le barème ci-dessous est affiché de manière visible et lisible dans les locaux de l'agence et sur son site internet.

Tranche de prix de vente	Taux / Forfait HT	Taux / Forfait TTC (TVA 20%)
De 0 € à 100 000 €	Forfait 8 500 € HT	10 200 € TTC
De 100 001 € à 250 000 €	8 % HT du prix de vente	9,60 % TTC du prix de vente
250 001 € et plus	7 % HT du prix de vente	8,40 % TTC du prix de vente

Les honoraires de négociation sont exprimés hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), TVA au taux en vigueur de 20 % en sus. Le barème s'applique au prix de vente net vendeur figurant à l'acte authentique. Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf demande expresse et mention contraire précisée dans le mandat.

Barème en vigueur au 01/08/2026. Ce barème peut être modifié à tout moment ; la version applicable à chaque mandat est celle affichée à la date de sa signature.

Mentions légales obligatoires

Activité : Transaction sur immeubles et fonds de commerce, sans détention de fonds, exercée conformément à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 (dite loi Hoguet) et à son décret d'application n° 72-678 du 20 juillet 1972.

Carte professionnelle : N° CPI35022025000000022, délivrée à la société NC COMMERCE ET IMMOBILIER, représentée par Monsieur Nicolas CHAUVIN, mention « Transaction sur immeubles et fonds de commerce, sans détention de fonds ».

Garantie financière : Transaction sur immeubles et fonds de commerce – Non détention de fonds – GALIAN-SMABTP, 89 rue La Boétie, 75008 Paris. Montant de la garantie : 120 000 €.

Assurance responsabilité civile professionnelle : Transaction sur immeubles et fonds de commerce – GALIAN-SMABTP, 89 rue La Boétie, 75008 Paris.

Conformément à l'article 3 de l'arrêté du 10 janvier 2017, ce barème est mis à disposition de toute personne qui en fait la demande et est affiché de façon visible et lisible depuis l'extérieur de l'établissement, ainsi que sur tout support numérique de l'agence.